

# G P de la SAEM

## Comité AUVERGNE



Dimanche 25 février 2018

Coupe d'Argent :  
Manche du classement régional points CM Coupe d'Auvergne

### RÈGLEMENT

**Article 1 :** Le ski Club du Lioran organise avec le concours de la Station du Lioran, une épreuve de SLALOM en 2 manches pour les U12 U14 U16. Les conditions d'enneigement et/météo peuvent contraindre à reporter l'épreuve.

**Article 2 :** Cette épreuve est ouverte à tous les U12 U14 U16, licenciés FFS et ne compte pour le classement Coupe d'Auvergne que pour les licenciés du Comité d'Auvergne.

**Article 3 :** Le règlement sera celui de la FFS et les concurrents affiliés à la FFS devront avoir leur licence en règle.

**Article 4 :** Les inscriptions des compétiteurs doivent parvenir avant le **vendredi 23/02/18 à 14 h.**

Inscription en ligne au comité et/ou [patrice.mathis@wanadoo.fr](mailto:patrice.mathis@wanadoo.fr)

**Frais d'inscription :** 5 € par coureur, tout coureur tiré au sort sera facturé au club d'origine. (\*)

- Tout dossard non rendu à l'issue de la course sera facturé 30 € au club du coureur concerné.
- Un contrôleur pour cinq coureurs par club. (°) A défaut l'inscription passera à 10€ par coureur pour le club en défaut.
- Forfait à retirer avec l'inscription de course, pour les clubs compétiteurs ressortissants du comité d'Auvergne. Autres coureurs forfait à prix négocié à retirer aux caisses de la station ou auprès de l'organisateur à l'inscription course.
- Deux forfaits accompagnants donnés par club. Puis un forfait donné à partir de sept compétiteurs, par tranche de six compétiteurs.

**PROGRAMME :** Slalom en deux manches.



**Comité de course** le samedi 24/02/2018 à 14h  
au chalet du CLUB. La liste de départ et  
dossards donnés au pied de la piste le lendemain à 08h.

### Reconnaissance

vitesse réduite le long du tracé  
dossard apparent.

### Horaire

**Géant :** Remise des dossards à partir  
de 8h15 dans l'aire d'arrivée.

Reconnaissance 09 h 00  
Fermeture de la piste 09 h 30  
Départ de la 1<sup>ère</sup> manche 09 h 45  
Départ de la 2<sup>ème</sup> manche 11 h 45

Réunion des entraîneurs à l'issue de la course

Remise des prix dans l'aire d'arrivée



Toute inscription équivaut à une acceptation pure et simple du présent règlement et de celui de la FFS. Le ski club du Lioran, la Commission Alpine du Comité d'Auvergne, adressent leurs remerciements à la direction de la station du Lioran pour sa bienveillance à l'égard du ski de compétition Auvergnat